



Compte rendu N° 01

Réunion du :	Mercredi 19 Février 2025 à Saint Sébastien sur Loire
Animateur :	Jacques BODIN
Présents :	Maxime AIRIEAU, Jean-Yves CADIET, Guy COUSIN, Christian GUIBERT, Xavier MERLET
Assiste :	Aurélie LONGEPE

1. Etat des lieux

Présentation succincte du document support « Atelier Climat des Rencontres » (cf. doc annexe)

Volonté de mettre en œuvre un plan d'action contre les incivilités et violences sur et autour des terrains afin d'améliorer le climat des rencontres.

- Décision AG Juin 2022
- Engagement sur la saison 2022/23 avec 19 clubs pilotes sur le territoire Ligérien afin de tester le support d'animation et les propositions d'actions

Saison 2023/24

- Volonté de partager la thématique Climat des Rencontres avec un maximum de clubs (mobilisation /relayer par les Districts)
- Mise en place d'un AAP (aide plafonnée à 500€ après étude du Copil)

2. Actions à mener

- Communication en direction des clubs pour promouvoir les bons comportements
- Arbitrage des jeunes par les jeunes : harmoniser le dispositif Ligue /Districts et formation et sensibilisation des acteurs
- Observatoire des comportements : identifier les zones d'amélioration pour plus d'efficacité
- Séminaire Bureau des Bureaux (Ligue /Districts 2025) : évocation autour d'un projet sur le principe d'une journée /une semaine du Fair play (à travailler par le Copil)
- Définir une feuille de route du Copil pour fin de saison 24/25 et saison 25/26

3. Appel à projets Climat des rencontres

Création cette saison de l'Appel à projet climat des rencontres permettant d'aider les clubs à la mise en place d'actions en faveur d'un bon climat des rencontres.

Exemple d'actions :

- Création d'une commission spécifique : organisation des rencontres
- Création d'une commission : participation des parents
- Affichage, signalétique sur le thème

- Mise en place d'actions pour accueillir arbitres, adversaires, parents et spectateurs adverses : (Comité accueil, attentions particulières)
- Création d'une vidéo club sur les comportements
- Animations diverses : (Musique, animateur rencontre, concours déguisement, pronostics, tombolas, photos)
- Protocole et organisation après rencontre
- Evaluation climat : par les autres, par le club
- Formation de tous les acteurs à l'amélioration du climat
- Ou toutes autres actions innovantes

L'aide pouvant être attribuée pour un montant plafonné à 500 € par club et sur la règle du premier arrivé premier servi.

Le Copil étudie les 7 dossiers reçu :

CLUBS	DECISIONS DU COPIL	COMMENTAIRES
US PHILIBERTINE FOOTBALL (511875)	250 €	Dossier validé
US ST MARS LA BRIERE (502410)	REFUS	Dossier refusé car le dossier ne présente pas <u>une action innovante</u> en faveur du climat des rencontres
SC NOTRE DAME DES CHAMPS (502159)	500 €	Dossier validé
LE MANS FC (537103)	REFUS	Dossier refusé car le dossier ne présente pas <u>une action innovante</u> en faveur du climat des rencontres
LAVAL AVA FUTSAL (565005)	REFUS	Dossier refusé car le dossier ne présente pas <u>une action innovante</u> en faveur du climat des rencontres
ST HILAIRE VIHIERS ST PAUL (553233)	AJOURNE	Dossier mis en attente d'informations complémentaires
VAILLANTE ANGERS FC (509143)	250 €	Dossier validé

3. PROCHAINE REUNION

Prochaine réunion : Mercredi 19 mars 2025 à 10h00 à St Sébastien sur Loire

La Ligue remercie chaque participant pour leur forte implication et motivation à relever les défis de l'Engagement.

L'animateur,
Jacques BODIN